

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **27 (1980)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Früchte: Rekrutierung zwölf neuer Einzelmitglieder und eines neuen Kollektivmitgliedes. Da der Zuzug junger Kräfte weitgehend ausbleibt, ist eine gewisse Überalterung des Bestandes unverkennbar.

Gegenwärtig wird ein neuer Werbeträger vorbereitet: ab Herbst sollen Agenden 1981 erhältlich sein, die das Notwendige – Informationen über zivilschutzzerische Präventivmassnahmen – mit dem Nützlichen verbinden. Ein gelbbrauner Schirm mit dem Zivilschutzsignet ist, wie einige andere Gegenstände, bereits lanciert worden. Über Sinn und Programm der Feiern von 1981 zum 500. Jahr des Beitritts Freiburgs zur Eidgenossenschaft orientierte abschliessend André Genoud, Präsident des Pressekomitees der Veranstaltung. Von den Feiern, die in einer Zeit der Divergenzen vor allem «rencontre», Begegnung, sein wollen, wird an dieser Stelle zu einem anderen Zeitpunkt noch ausführlich die Rede sein. Der Freiburger Verband für Zivilschutz kam jedenfalls zum Schluss, dass 1981 der Feiern genug seien und verlegte sein 25-Jahr-Jubiläum auf 1982.

En conclusion, quelques réflexions personnelles

L'Union suisse pour la protection civile est neutre politiquement et confessionnellement. Mais ses membres, individuellement, ont droit à leurs opinions personnelles, à les exposer, à les défendre.

Je ne fais pas de politique active, mais j'ai des idées très personnelles. Je ne prétends pas qu'elles soient les meilleures, mais ce sont les miennes. Et je prends toujours toutes mes responsabilités pour ce que je dis, écris et signe.

Je suis officier et fier de l'être. J'ai plus de 2000 jours de service, avec la dernière mob. où l'on vivait jour et nuit avec le mousqueton chargé (et les pauvres petits qui, ces derniers temps, font dans leur culotte parce qu'ils doivent poser la garde avec le magasin de leur arme chargé, faudrait les renvoyer dans les jeans de leur mami, comme d'ailleurs certains enseignants de Vernier et d'ailleurs, qui encouragent concertation et violence, mais qui tremblent de peur à l'idée qu'un militaire de garde dans le secteur puissent porter une arme avec de la munition!). Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais je pense à la situation internationale actuelle qui ressemble beaucoup, comme l'a écrit dernièrement Mme Segal dans *La Suisse*, à celle d'avant 1939. Pourtant, tout le monde veut la paix, pas la guerre, la détente, pas les conflits, le désarmement général, pas le surarmement.

Le résultat: sans être pessimiste, on est obligé de constater qu'il n'y a jamais eu autant de risques de guerre qu'actuellement. Un fou qui se déchaine, un ordinateur qui se dérègle, et c'est l'Apocalypse mondiale.

Ce qui me fait revenir à la protection civile, puisque ce sont de plus en plus les civils qui sont les exposés et les victimes. Et pourtant, Carter, Brejnev, Giscard, Mme Thatcher et autres dirigeants chinois, ce sont aussi des civils, eux qui barbotent dans leur bain (quand ils ont le temps d'en prendre) comme vous et moi. Evidemment, on aimerait mieux qu'ils jouent à la bataille navale, ou à toute autre bataille, seulement dans leur baignoire!

La remarque du conseiller national Duboule «La protection civile ne doit pas être le parent pauvre de la défense nationale» me plonge aussi dans quel-

ques réflexions. Sans être pacifiste bêlant ni antimilitariste borné, et refuser ou rogner les moyens financiers nécessaires en faveur d'une armée forte et crédible, il faut reconnaître qu'il peut y avoir un certain malaise dans le fait que, d'une part on diminue des subventions, notamment pour la protection civile, et que d'autre part, on demande des centaines de millions de crédits.

On peut se poser certaines questions: L'armée fera son devoir, elle se battra jusqu'au bout. Mais que devons-nous encore défendre si, à côté de la troupe, ou derrière, il ne reste que des ruines et des victimes civiles sans abri? Les responsables civils et militaires sont d'accord pour considérer la protection civile comme un des piliers essentiels de la défense générale. Une protection civile forte et bien organisée constitue aussi un argument valable et important de dissuasion en prévision d'une attaque ennemie. Mais pour cela aussi, il faut des crédits.

Charles Reichler
Président de la Commission de rédaction et d'information de l'USPC

Rappel:
Assemblée des délégués de l'USPC le 6 septembre 1980 à Lucerne:
Venez nombreux montrer votre intérêt et votre attachement à la protection civile et lui apporter votre appui.
La chronique «J'écris librement ce que je pense librement» est toujours ouverte. Elle attend du courrier!



Les parapluies de la protection civile à nouveau disponibles!

Nous avons pu nous procurer un nouveau stock de 1500 parapluies. Certes, ils ont renchéri d'un franc mais, vu la bonne qualité de cet article, il peut encore être considéré comme bon marché. Le prix de vente d'un parapluie muni d'un dispositif d'ouverture et de fermeture automatique se monte à 13 francs (plus frais de port et d'emballage). Les commandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Union suisse pour la protection des civils, case postale 2259, 3001 Berne.

Les livraisons de tous nos articles de propagande ont été rationalisées et ne sont plus effectuées par le Secrétariat central. Les personnes qui voudraient venir chercher elles-mêmes les objets désirés (pour économiser les frais de port et d'emballage) sont priées de s'annoncer auparavant par téléphone.